

# Les partis tiennent-ils leurs promesses?

François Pétry

## 1. Introduction

Selon une croyance populaire tenace, les partis politiques ne tiennent pas leurs promesses électorales. Plus des deux tiers des participants à une enquête réalisée par l'auteur il y a quelques années auprès d'étudiants du premier cycle de l'Université Laval ont répondu que les promesses électorales ont « peu » ou « aucune » importance pour prédire ce que fera le gouvernement une fois élu. Seulement 10 % ont déclaré que les promesses électorales sont « très importantes ». Bien que non scientifique, l'enquête confirme la notion généralement partagée selon laquelle les promesses électorales d'un parti politique n'ont qu'un rapport lointain avec ce qu'il fera une fois élu et que, par conséquent, elles ne sont pas un élément important dans le débat démocratique. La croyance populaire ne devrait toutefois pas obscurcir le fait scientifiquement établi par les chercheurs que les partis politiques tiennent la plupart de leurs promesses électorales (voir Naurin 1999 pour une synthèse). Le fait que les partis tiennent leurs promesses vient d'ailleurs appuyer les conclusions de deux théories importantes. La théorie normative (Schedler 1998) affirme deux règles morales que les promesses électorales des partis doivent respecter à moins d'événements imprévus : éviter de faire des promesses qu'on ne tiendra visiblement pas (règle de réalisme) et éviter de faire des promesses que n'a pas l'intention de tenir (règle de sincérité). La théorie positive du comportement rationnel des acteurs politiques (Downs 1957, voir également Klingemann et al. 1994) affirme quant à elle que les partis politiques essaient de réaliser autant de promesses que possible une fois élus. La logique qui sous-tend l'affirmation est simple : les promesses du parti au gouvernement sont les promesses gagnantes qui ont contribué à la victoire du parti élu. Il est donc rationnel pour lui de réaliser ses promesses une fois au pouvoir.

Est-ce que le parti québécois (PQ) et le parti libéral du Québec (PLQ) tiennent leurs promesses électorales? C'est la question à laquelle ce chapitre tente de répondre. Le chapitre est organisé de la façon suivante. Les deux premières parties retracent les processus d'élaboration, d'adoption, de mise en œuvre et de suivi des engagements des plateformes du PQ entre 1994 et 1998 (gouvernement Parizeau et premier gouvernement Bouchard) et du PLQ entre 2003 et 2007 (premier gouvernement Charest) en les replaçant chacun dans leur contexte. Ces deux cas ont été choisis pour l'intérêt scientifique de comparer la réalisation d'engagements par deux partis différents du point de vue de leur idéologie et de leur organisation, mais dans des contextes suffisamment semblables (premiers mandats gouvernementaux d'une durée comparable, même statut majoritaire) pour permettre d'éliminer autant que possible les effets tiers susceptibles d'influencer le phénomène étudié. La trajectoire chronologique qui est retracée dans cette étude de cas comparée est à peu près la même pour les deux partis : au départ les militants formulent les politiques qu'ils souhaitent voir mises en œuvre (élaboration). Sur la base des souhaits émis par les militants, les instances dirigeantes du parti se chargent de rédiger la plateforme électorale qui est adoptée par le parti. Une fois le parti élu, les promesses sont traduites en actions gouvernementales (mise en œuvre). L'étape finale consiste à évaluer la façon dont les promesses de la plateforme ont été réalisées (suivi). Au-delà des différences entre le PQ et le PLQ, l'étude de cas montre que la réalisation des promesses électorales est une préoccupation centrale pour ces deux partis tant à l'étape de la sélection des engagements des plateformes qu'à celle de leur réalisation.

Le troisième partie du chapitre dresse la liste des engagements des plateformes et compte combien ont été réalisés par le PQ entre 1994 et 1998 et par le PLQ entre 2003 et 2007. Les résultats d'analyse sont présentés sous forme de pourcentages de promesses tenues. Le principal résultat est que, contrairement à la croyance populaire, le PQ et le PLQ ont bel et bien tenu la majorité de leurs promesses. La présente étude prolonge les travaux existants sur la tenue des engagements du parti québécois (Pétry 2002) et du parti libéral (Pétry et Collette 2006). Les données ici présentées ne sont pas nouvelles (sauf pour les réalisations du PLQ après mai 2006). La méthodologie a été légèrement modifiée pour

permettre la comparaison directe de l'expérience du PQ entre 1994 et 1998 et celle du PLQ entre 2003 et 2007.

## **2. Élaboration des plateformes : des militants aux citoyens**

Les plateformes électorales présentent des promesses aux citoyens de la société civile sur la base des propositions soumises auparavant par les militants des partis. Les propositions des militants du PQ sont périodiquement consignées dans le programme politique adopté par le Conseil national. Le programme politique précédant l'élection de 1994, intitulé *Des idées pour mon pays*, a été adopté au 12<sup>ème</sup> congrès national en août 1994 au moment même où le parti adoptait sa plateforme électorale intitulée *Programme électoral du Parti Québécois*<sup>1</sup>. L'adoption de la plateforme de 1994 a suivi le processus habituel : la Commission politique du parti québécois a élaboré un projet de plateforme qu'elle a ensuite soumis au Conseil exécutif national pour adoption. Le Conseil national veille en principe à ce que la plateforme soit respectueuse du programme tout en faisant les ajustements rendus nécessaires par les changements à court terme dans les enjeux et dans la conjoncture politique (cette considération n'a semble-t-il pas joué en 1994 étant donné que le programme et la plateforme ont été adoptés simultanément). À noter que les militants du parti ont un droit de regard et peuvent délibérer sur le contenu de la plateforme avant son adoption par le Conseil national.

Le programme de 1994 contient plus de 800 énoncés politiques, la plateforme contient quant à elle 75 promesses. Il y a donc eu une sélection sévère des engagements de la plateforme par rapport aux énoncés du programme. Ceci soulève naturellement la question : est-ce que, à l'instar d'un échantillon représentatif d'une population, la plateforme est fidèle au programme? Constatons en premier lieu que la plateforme est l'occasion de rendre le programme plus convivial pour les électeurs en le raccourcissant considérablement, par le fusionnement de plusieurs énoncés du programme dans une seule promesse de la plateforme tout en restant fidèle à l'esprit, sinon à la lettre, du programme.

---

<sup>1</sup> Les plateformes électorales du PQ et du PLQ sont accessibles sur le site du projet Poltext au [www.poltext.org](http://www.poltext.org).

Par ailleurs, une comparaison détaillée avec les énoncés du programme nous indique que compte tenu des différences dans le libellé, les engagements de la plateforme se retrouvent tous ou presque dans le programme. Toutefois, l'inverse est loin d'être vrai : on constate que la plateforme abandonne des pans entiers du programme. À ce propos, une particularité du programme du PQ de 1994 (tout comme les programmes des autres années) est qu'il contient plusieurs engagements réalisables seulement une fois la souveraineté acquise par voie de référendum (Constitution d'un Québec indépendant, scrutin proportionnel, représentation diplomatique, défense). Ces engagements ne sont naturellement pas repris dans la plateforme électorale de 1994.

Mais la liste des engagements du programme « oubliés » dans la plateforme ne s'arrête pas là. Des considérations stratégiques ont également fait que plusieurs engagements du programme réalisables dans un Québec non souverain n'ont pas été repris dans la plateforme, soit parce que le soutien de l'opinion publique était jugé insuffisant sur le moment, soit parce que la conjoncture politique ou économique n'était pas favorable. En matière de protection de la langue française par exemple, les sondages indiquaient que les Québécois ne souhaitaient pas le rétablissement de l'affichage unilingue et de l'école francophone obligatoire pour les non anglophones. Ces deux mesures figuraient de façon proéminente dans le programme du PQ mais elles n'ont pas été reprises dans sa plateforme électorale, vraisemblablement par crainte d'alarmer l'opinion publique (Pétry et Bélanger 2002). Deux autres exemples nous viennent des engagements sur l'éducation interculturelle et la déconfessionnalisation (Karmis 2002) et sur la réduction, le recyclage et la réutilisation des déchets domestiques (Beaudoin et Mercier 2002) qu'on retrouve bien en évidence dans le programme mais pas dans la plateforme électorale <sup>2</sup>

La plateforme du PLQ aux élections de 2003 s'intitule *Un gouvernement au service des québécois : ensemble, réinventons le Québec. Le plan d'action du prochain gouvernement libéral*. Elle a été élaborée par la Commission politique nationale sur la

---

<sup>2</sup> Ajoutons que le programme fait une place importante au développement régional, aux ressources et à la recherche, en réservant un chapitre distinct à chacun. Pourtant aucun énoncé sur ces thèmes n'est présent dans la plateforme

base des propositions provenant des instances locales, régionales et nationales du parti. Elle a ensuite été adoptée au Conseil général en septembre 2002. D'une manière assez semblable au cas du PQ en 1994, les engagements de la plateforme électorale du PLQ aux élections de 2003 sont un échantillon (pas forcément représentatif) d'une « population » très large de souhaits des militants consignés dans une vingtaine de rapport sectoriels présentés à l'ensemble des militants lors du Conseil général de 2002. Plus de 600 engagements sectoriels ont été présentés au Conseil général, mais la Commission politique n'a retenu que 50 engagements dans la plateforme électorale. Le ratio des engagements de la plateforme aux engagements sectoriels du PLQ est donc comparable en gros au ratio des engagements de la plateforme aux énoncés du programme du PQ.

La sélection des engagements de la plateforme du PLQ en 2003 semble suivre des considérations similaires à celles qui ont présidé au choix des engagements de la plateforme du PQ en 1994. La plateforme libérale fusionne parfois plusieurs engagements sectoriels, mais il y a aussi de nombreux cas où les engagements sectoriels sont purement et simplement abandonnés à l'étape de la plateforme. Dans quelle proportion les engagements sectoriels se retrouvent-ils dans la plateforme? Pétry et Collette (2006) ont examiné en détail 13 rapports sectoriels des militants libéraux au Conseil général dans des domaines aussi variés que l'agriculture et alimentation, l'environnement, la famille, et la santé. Au total, ils dénombrent 426 engagements dans les 13 documents sectoriels analysés. Huit sur 18 (44%) engagements sectoriels sur les régions et huit sur 23 (39%) engagements sectoriels sur la famille se retrouvent dans la plateforme. Ce sont là les deux domaines où le plus grand nombre d'engagements sectoriels sont repris dans la plateforme. À l'opposé, aucun des 59 engagements sectoriels sur l'environnement et aucun des 49 engagements sectoriels sur l'énergie et les forêts n'est repris dans la plateforme. D'une façon générale, on constate que les secteurs où le plus grand nombre d'engagements sectoriels se retrouvent dans la plateforme recoupent précisément les grandes priorités de l'opinion publique québécoise en 2003 : la santé, l'éducation, la famille et l'économie. À l'inverse, les engagements sectoriels dans les secteurs de

l'agriculture, des communautés culturelles, de l'énergie et de l'environnement sont rarement repris dans la plateforme.

On constate que tant au PQ qu'au PLQ, seulement une partie des énoncés issus du travail des militants se retrouve dans la plateforme électorale. Lors des congrès nationaux rassemblant leurs militants, les leaders du PQ et du PLQ sont disposés à écouter les souhaits des militants en faisant une place importante aux propositions des commissions politiques locales et régionales. Cependant, lorsque vient le moment d'élaborer et de rendre publique la plateforme électorale, les dirigeants des partis doivent tenir compte de deux types d'acteurs nouveaux dont les attentes et les attitudes diffèrent très sensiblement des attentes et des attitudes des militants. À l'étape de la plateforme, les dirigeants des partis doivent se soucier d'attirer l'attention de l'électorat et des médias tout en s'en rapprochant aux dépens des militants. Ceci les conduit à prendre leur distance par rapport aux engagements pris solennellement devant les militants et à ne retenir dans les plateformes électorales que les promesses susceptibles de faire l'objet d'une couverture médiatique favorable et de satisfaire les attentes des électeurs. En opérant une sévère sélection sur les promesses des plateformes électorales, les leaders du PQ et du PLQ risquent de contrarier certains militants, mais ce risque ne pèse pas lourd comparé à l'avantage espéré d'un rapprochement avec l'électeur médian. Le point important ici est qu'en faisant des promesses électorales qui ont un écho auprès des médias et de l'électeur médian (plutôt qu'auprès des militants) les dirigeants péquistes et libéraux augmentent le soutien populaire aux politiques qu'ils proposent et multiplient ainsi les chances de réaliser leurs promesses une fois élus.

### **3. Mise en œuvre des plateformes : des promesses à l'action**

La traduction concrète des promesses électorales en actions gouvernementales se matérialise à travers une multitude d'outputs gouvernementaux (lois, règlements, commissions d'enquête, politiques et programmes...) auxquels contribue une grande variété d'acteurs tout au long du processus d'élaboration des politiques publiques. L'étude détaillée de ce processus n'est pas notre propos ici. Notre objectif est beaucoup

plus précis. Il s'agit de dresser la liste des sources documentaires utiles pour codifier (et ensuite calculer) l'état des réalisations du parti au pouvoir et de documenter le contexte dans lequel ces documents ont été produits. La recherche des sources documentaires dévoile un processus, largement insoupçonné au départ, de suivi patient et méticuleux de l'état de réalisation des engagements non seulement par les médias mais aussi par les militants des partis.

Les discours inauguraux des chefs de gouvernement au début de chaque session sont sensés traduire les engagements de la plateforme en objectifs gouvernementaux à court terme. Les discours du budget des ministres des finances annoncent les mesures financières qui seront prises au cours de l'année qui suivra. À l'autre bout du processus des politiques publiques, les rapports annuels des ministères du gouvernement québécois contiennent souvent une partie intitulée « réalisations » où l'on dresse un bilan de l'année politique pour le ministère en question. Ces trois corpus documentaires s'avèrent d'excellentes sources d'information sur les réalisations du gouvernement en général que nous avons utilisées dans un premier temps pour asseoir solidement notre analyse documentaire. Toutefois ils font rarement allusion directe au respect des engagements électoraux. Or, comme nous le verrons, notre méthodologie d'analyse exige que la source documentaire mentionne explicitement qu'un engagement électoral a été réalisé. Nous n'utiliserons donc pas ces sources documentaires dans l'analyse chiffrée de la réalisation des promesses des partis.

La réalisation des engagements électoraux a été une préoccupation centrale à la fois pour le gouvernement péquiste de Jacques Parizeau et pour le gouvernement libéral de Jean Charest. Plusieurs allocutions de Jacques Parizeau font référence aux engagements tenus, en commençant par sa conférence de presse du 21 décembre 1994 pour marquer les cent premiers jours du gouvernement PQ, où sont énumérées sur neuf pages les réalisations de son gouvernement et où il conclut « sur certaines choses, on nous avait dit : vous

promettez de bouger, bougez. On l'a fait »<sup>3</sup>. L'insistance de Jacques Parizeau à montrer qu'il réalise ses engagements électoraux est naturelle, car avant même de rallier les québécois à la souveraineté, il doit les persuader qu'il est capable de gouverner en bon gestionnaire qui tient ses promesses. La même logique continue d'opérer a fortiori après l'échec du référendum de 1995, lorsque le nouveau chef péquiste, Lucien Bouchard, met en place un vaste programme d'assainissement des finances publiques destiné à remplir la promesse électorale d'éliminer le déficit budgétaire, mais aussi à amorcer la relance de l'économie du Québec, considérée comme une des « conditions gagnantes » nécessaires pour la tenue d'un futur référendum.

Jean Charest fait lui aussi régulièrement allusion à la réalisation de ses promesses dans ses discours. Ainsi dans son allocution au Conseil général du parti libéral de 2005, il dresse la liste des promesses réalisées par son gouvernement et conclut « C'est ce qu'on avait dit, et on le fait »<sup>4</sup>. L'insistance pour ne pas dire l'obsession de Jean Charest sur la réalisation des engagements reflète sa conviction que pour obtenir un second mandat, il doit démontrer à la population qu'il tient ses promesses.

Les militants des partis sont eux-aussi préoccupés de la réalisation des engagements pris aux élections de 1994 et de 2003. Le PQ et le PLQ mettent chacun en place des mécanismes internes pour veiller au respect de leurs promesses électorales lorsqu'ils sont au pouvoir. La question du respect des engagements a été régulièrement abordée par les instances du PQ qui a publié deux rapports-bilans successifs comportant chacun une liste des engagements pris en conformité avec les orientations de la plateforme électorale de 1994. Les rapports comportaient également des courts textes explicatifs décrivant l'état

---

<sup>3</sup> <http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiqués/1994/> [consulté le 25 avril 2011]. Par contraste, les actions gouvernementales visant à préparer le référendum sur la souveraineté occupent à peine une page de l'allocution.

<sup>4</sup> Jean Charest, Allocution lors de l'ouverture du conseil général du Parti libéral du Québec, Québec, 28 octobre 2005.

de réalisation de chaque engagement<sup>5</sup>. Le PLQ a lui aussi publié deux rapports-bilans à l'interne sur le respect des promesses aux élections de 2003<sup>6</sup>.

### **Le comité de suivi du parti libéral**

Le PLQ avait innové dans les années 1980 en constituant un Comité de suivi des engagements destiné à s'assurer, au nom des militants, que le gouvernement de Robert Bourassa respecte ses engagements. La tradition a été reprise en septembre 2003 par la création d'un Comité de suivi (suivant une résolution de la Commission jeunesse du parti) chargé de rendre compte chaque année de l'état des réalisations et a compiler un bilan final de l'action du gouvernement avant les prochaines élections.

Le premier rapport du comité de suivi rendu public lors du Conseil national de 2004 dresse un bilan très positif. Sur les 29 engagements qu'il énumère, le comité en déclare 22 réalisés (en leur attribuant un feu vert), deux en voie de réalisation (feu orange) et cinq non réalisés (feu rouge). Par exemple le comité a attribué un feu rouge à l'engagement de maintenir les garderies à cinq dollars, puisque le tarif est passé à sept dollars. Toutefois, le comité a attribué un feu vert à l'engagement d'offrir de nouvelles places en garderies, considérant que le gouvernement avait effectivement augmenté le nombre de places disponibles. Le comité a considéré que l'engagement de réduire l'impôt des particuliers de 5 milliards de dollars en cinq ans était en danger de ne pas être réalisé; il lui a par conséquent attribué un feu orange. Le comité de suivi « enfonçait le clou » de manière assez cinglante en déclarant en page 4 du rapport sa « ferme intention de talonner le gouvernement durant les prochaines années afin que cet engagement soit entièrement respecté ». L'épisode a été amplement couvert dans les médias québécois qui n'ont pas

---

<sup>5</sup> *Bilan de réalisation des engagements électoraux formulés lors de la campagne électorale 1994 (1995). On se donne des nouvelles : Où en sommes-nous après quatre ans de réalisations du gouvernement du Parti Québécois ? (1998). Un troisième rapport intitulé Programme du Parti : Éléments réalisés (1998) fait référence aux engagements émis dans le programme politique de 1996.*

<sup>6</sup> *Bilan des 100 premiers jours du gouvernement Charest (2003). Bilan de la première année du gouvernement (2004).*

manqué d'insister sur le « rappel à l'ordre » infligé au gouvernement Charest par le comité de suivi. Pour les dirigeants du PLQ, cette critique provenant de l'interne envenimait les choses en risquant de faire le jeu de l'opposition au moment où le niveau de popularité du gouvernement Charest commençait à chuter dans les sondages. À partir de la deuxième année du mandat libéral, le comité de suivi a abandonné sa présentation en mode « feu multicolores » jugée trop sensationnelle et a adopté une façon plus générale et nuancée de présenter l'état des réalisations du gouvernement.

On note une tendance des partis à présenter des engagements précis et détaillés dans leurs plateformes. Cette façon de faire a l'avantage de la transparence : le public est informé et sait à quoi s'attendre. Mais elle comporte aussi un risque de laisser trop peu de flexibilité au gouvernement surtout s'il n'a pas les moyens de tenir toutes ses promesses. En insistant sur la réalisation de promesses électorales trop précises, comme par exemple de baisser le fardeau fiscal de cinq milliards en cinq ans, le PLQ s'est peut être enfermé dans un carcan programmatique qui l'a empêché d'ajuster son action gouvernementale à l'évolution de la conjoncture (voir Jacob 2006). D'un autre côté, le PLQ a parfois choisi de renier une promesse précise, comme ce fut le cas pour les garderies à cinq dollars, ce qui ne manqua pas de provoquer des critiques dans l'opinion et les médias. À ce propos, un sondage Léger Marketing du 3 mai 2006 révélait que le non-respect des engagements était la principale source d'insatisfaction des Québécois envers le gouvernement de Jean Charest (Lévesque 2006). Le motif d'insatisfaction invoqué par les Québécois est paradoxal parce que, comme nous le verrons, Jean Charest a tenu ses promesses (tout comme Jacques Parizeau d'ailleurs). Nous ne spéculerons pas sur ce qu'aurait pu être leur niveau d'insatisfaction si Jean Charest n'avait pas tenu ses promesses.

#### **4. Analyse chiffrée de la réalisation des promesses**

##### **Méthodologie**

L'objectif de cette partie du chapitre est de dresser la liste des promesses spécifiques dans la plateforme électorale du PQ et du PLQ et d'analyser ensuite les actions du

gouvernement pour déterminer combien de promesses ont été réalisées durant le premier mandat de l'un et l'autre gouvernement. Cette méthode a l'avantage de rapporter la substance des promesses et des réalisations, permettant ainsi de garantir la vraisemblance des résultats. Il n'est donc pas surprenant que ce soit la méthode la plus largement utilisée dans les travaux scientifiques consacrés à la réalisation des promesses électorales (voir Naurin 2009 et Pétry et Collette 2009 pour des revues récentes). Il y a bien sûr le risque que les données de réalisation des promesses ne soient pas fiables parce qu'elles sont le produit d'interprétations personnelles donc subjectives des analystes. C'est pourquoi il est important de bien clarifier la méthode et la preuve pour établir si une promesse est ou non tenue. C'est ce que nous nous disposons à faire dans les paragraphes qui suivent.

Un engagement est une promesse d'action formellement énoncée par un parti dans sa plateforme électorale. Pour être retenu, un énoncé doit déclarer une action, une mesure ou un résultat à atteindre reconnaissable même si la déclaration demeure générale. Les énoncés n'indiquant pas une action future vérifiable sont donc exclus. La plateforme du PQ en 1994 compte 75 engagements vérifiables regroupés en sept grands thèmes : santé et services sociaux, éducation, emploi et économie, droit des femmes et soutien aux familles, langue et culture, communautés et souveraineté. La plateforme du PLQ en 2003 contient 50 engagements vérifiables regroupés en six thèmes : santé, éducation, économie, familles, région et gouvernement. Est considérée comme une réalisation toute initiative ou action effective du gouvernement. Les réalisations qui ne sont pas directement liées à un engagement ne sont pas prises en compte dans l'analyse.

La méthode de codage des réalisations consiste à vérifier si un engagement est déclaré réalisé dans l'une ou l'autre de deux sources documentaires distinctes. La première source est constituée des publications des partis politiques eux-mêmes c'est à dire les bilans des réalisations qui sont reportés aux notes 5 et 6. Pour le PLQ nous avons en outre utilisé les rapports annuels du Comité de suivi des engagements du PLQ. La deuxième source est constituée par les bilans des promesses réalisées qui sont publiés aux dates anniversaires d'élections ou à d'autres occasions dans les grands quotidiens québécois : *La Presse*, *Le Devoir*, *le Soleil* et *The Gazette*. La règle de codage est la suivante : Un

engagement est codé réalisé seulement si une source au moins mentionne qu'il a été réalisé entièrement. Les rares cas où une source déclare un engagement comme étant « non réalisé » ne sont pas pris en compte. Autrement dit, un engagement déclaré réalisé dans une source est codé réalisé même si une autre source déclare qu'il n'a pas été réalisé. Un engagement « partiellement » réalisé ou « en voie de réalisation » dans une ou plusieurs sources n'est pas un critère suffisant pour qu'il soit codé réalisé. Ces deux sources documentaires sont les seules à rapporter explicitement et rétrospectivement si les promesses électorales ont été tenues. L'information qu'elles contiennent est donc directement utile à notre propos. Le cumul de deux sources documentaires permet une meilleure triangulation des données. Un avantage central de la méthode est qu'elle ne repose pas sur le jugement subjectif du chercheur, ce qui tend à assurer la validité et le caractère reproductible des résultats.

Pour chaque source examinée, un score binaire a été attribué à chacun des engagements. Quand il n'y a pas de mention de l'engagement dans la source, un score de 0 est donné à l'engagement. Chaque engagement déclaré réalisé dans au moins une source est codé réalisé. Un engagement donné ne peut être codé réalisé qu'une seule fois dans chaque source, indépendamment du nombre de sources dans lesquels il est déclaré réalisé. La méthode de codage ne distingue donc pas si un engagement est déclaré réalisé une ou plusieurs fois à l'intérieur de chaque source.

## **Résultats**

Les fréquences de réalisation des engagements des plateformes du parti québécois en 1994 et du parti libéral en 2003 sont reportées à l'annexe 1. Examinons en premier les données pour le PQ. Les trois promesses dans le domaine de la souveraineté, figurant en premier dans la plateforme (tout comme dans le programme d'ailleurs) sont déclarées tenues dans toutes les sources documentaires consultées, y compris la promesse de tenir un référendum sur la souveraineté. Le score dans le domaine de la souveraineté est donc trois sur trois. Le domaine de la santé et des services sociaux figure en deuxième position dans la plateforme, illustrant l'importance de la santé aux yeux du parti québécois. Treize

engagements sur 20 au total sont déclarés réalisés en santé et services sociaux, y compris les promesses d'accélérer le virage ambulatoire, d'examiner la possibilité d'instaurer l'assurance médicale universelle, et de reconnaître les sages-femmes, ce qui fut fait en 1998 par la création de l'ordre des sages-femmes. Les sources documentaires consultées ne mentionnent aucune réalisation au titre de sept promesses, y compris celles d'accroître les ressources pour le maintien à domicile, d'éliminer les foyers clandestins, et de mettre fin aux pénuries de médecins en régions. L'éducation suit avec neuf engagements dont sept déclarés réalisés. L'engagement de convoquer des états-généraux de l'éducation a été mis en œuvre dès les premiers mois du mandat péquiste, à l'inverse celui de créer des commissions scolaires linguistiques a été réalisé plus tard dans le mandat. Il n'y a pas d'indication dans les sources documentaires consultées que la promesse de réduire l'endettement des étudiants a été réalisée. L'engagement sera réalisé en partie pendant le deuxième gouvernement péquiste. Il en va de même pour la promesse d'instituer un programme d'alternance études-travail. Il y a 18 engagements dans le domaine de l'économie et de l'emploi. L'économie était un domaine de première importance pour Jacques Parizeau, le chef du Parti québécois, ce qui explique sans doute le nombre élevé d'énoncés économiques dans la plateforme. Quatorze promesses sont déclarées réalisées dans au moins un document consulté. Notons que l'importante promesse d'éliminer le déficit ne sera pas tenue pendant ce premier mandat péquiste. Cinq des six engagements en matière de droits des femmes et de soutien aux familles sont déclarés réalisés. Un engagement de premier plan dans ce domaine était d'établir l'équité salariale, ce qui fut réalisé par l'adoption de la loi sur l'équité salariale de 1996. Une politique de la petite enfance fut mise en place en 1997 conformément à un autre engagement important de la plateforme du PQ. La promesse d'abolir la pénalité sur les prestations à l'aide sociale n'a pas été tenue selon les sources documentaires consultées. Dix des 13 engagements dans le domaine de la langue et de la culture, sont déclarés réalisés sur la base des sources consultées. Parmi les engagements réalisés, notons le moratoire sur la langue d'affichage en attendant les résultats du référendum sur la souveraineté. Cet engagement qui n'en est pas un en réalité puisqu'il consiste à promettre de ne rien faire a été dicté par des considérations de réalisme (ou d'opportunisme?) contre la volonté des militants qui avaient exigé de faire figurer l'affichage unilingue obligatoire dans le programme du PQ

de 1994. Notons que la politique d'affichage est demeurée inchangée suite à l'échec référendaire de 1995. Toujours dans le domaine de la langue, le rétablissement de la Commission de la langue française réalise un engagement de la plateforme. Dans le domaine des communautés, l'engagement de signer de nouveaux contrats de société avec les nations autochtones s'est réalisé sous forme de plusieurs ententes avec les Cris et les MicMacs notamment (la « paix des braves » ne sera signée par Bernard Landry qu'après les élections de 1998). Quatre engagements sur six sont déclarés réalisés dans le domaine des communautés. Au total, 56 engagements sont codés réalisés sur 75 soit 75%. Bien entendu le score dépend de la méthode de calcul. Si on compte seulement les engagements déclarés réalisés dans les rapports internes du PQ, le taux de réalisation est de 69% (52/75). Ce pourcentage est plus élevé que le pourcentage de promesses déclarées réalisées dans les sources médiatiques (57%). Si on compte seulement les engagements déclarés réalisés à la fois dans les médias et à l'interne, le pourcentage de réalisation tombe à 52% (39/75).

Malgré la sophistication méthodologique et le soin apporté dans la cueillette et l'analyse des données, il serait imprudent de considérer le score de 75% comme exact. En particulier, il faut faire une place aux faux résultats négatifs, c'est à dire aux engagements réalisés considérés à tort comme non réalisés dans l'analyse, et aux faux résultats positifs, c'est-à-dire aux engagements non réalisés considérés à tort comme réalisés dans l'analyse<sup>7</sup>. Considérons la possibilité que trois promesses du PQ (4%) soient des faux positifs : dans ce cas, on aurait 53 promesses réalisées sur 75 (71%) au lieu de 56. À l'opposé, considérons la possibilité que trois promesses du PQ soient des faux négatifs, on aurait alors 59 promesses réalisées sur 75 (79%) et non 56. Dans le cas de figure

---

<sup>7</sup> Cette dernière crainte est d'autant plus vraisemblable que les rapports internes de suivi des engagements semblent quelque peu biaisés en faveur du PQ, tout au moins si on les compare avec les médias, réputés neutres politiquement. Nous verrons que le même phénomène se produit à propos des rapports de suivi des engagements de la plateforme du PLQ.

présent, avec une marge d'erreur de  $\pm$  trois promesses, on peut dire avec une assez bonne certitude que le pourcentage de réalisation des promesses du PQ se situe entre 71% et 79%.

Les fréquences de réalisation des engagements du parti libéral aux élections de 2003, sont reportées en annexe à la suite des réalisations du PQ. Dans le domaine de la santé (10 engagements), considéré par le parti libéral comme sa grande priorité, sept engagements ont été déclarés réalisés dans au moins une source documentaire. Les trois engagements codés comme non réalisés promettent de recentrer le travail de chaque personne sur les services aux patients, de remettre la prévention des maladies à l'ordre du jour, et de garantir des services de qualité et répondre de nos décisions de santé et l'imputabilité de ceux qui les délivrent. En éducation (10 engagements), l'autre grande priorité du gouvernement libéral, sept engagements ont été déclarés réalisés, y compris ceux de créer un ordre professionnel des enseignants, de favoriser la réussite des étudiants des programmes techniques et d'augmenter le financement des Cégeps en région Les promesses de lutter contre le décrochage scolaire, de développer la formation professionnelle et technique, et de produire un bulletin des écoles ne sont déclarées tenues dans aucune des sources consultées et sont donc considérées comme non réalisés. Dans le secteur de l'économie, six promesses sur neuf ont été déclarées réalisées dans l'un ou l'autre type de sources documentaires (ou dans les deux). Les promesses d'alléger la réglementation des entreprises, par l'abolition de l'article 45 du Code du travail concernant le recours à la sous-traitance, et de simplifier la fiscalité des entreprises ont été tenues d'après les sources consultées, mais pas celles doter le Québec d'une culture de l'innovation et de faire du développement durable un principe fondamental du développement économique. Il en va de même pour l'engagement de réduire les impôts de 27% sur cinq ans, devenu le plus fameux exemple de promesse non tenue par le premier gouvernement Charest. Cinq des huit engagements dans le secteur de la famille y compris ceux de réduire le fardeau fiscal des familles, bonifier les programmes de soutien aux travailleurs à faible revenu, et de créer des nouvelles places en garderies, sont codés réalisés selon notre méthode. Les promesses de déduction fiscale pour l'achat d'une maison intergénérationnelle; de révision des programmes de formation et d'aide à

l'emploi, et de maintien des garderies à 5\$ ne sont déclarées réalisées dans aucun des documents consultés. Pour ce qui est des régions, six promesses sur sept ont été codées réalisées. L'engagement de donner davantage de pouvoirs aux citoyens des régions a été réalisé par la création des Conférences régionales des élus, de même que celui de financer le développement des infrastructures régionales et d'offrir des incitatifs pour le retour des jeunes en régions. La promesse de donner aux régions une juste redevance sur leurs ressources naturelles a été déclarée réalisée dans les médias mais pas par le comité de suivi des engagements. En réalité le groupe de travail Gagné sur les aides fiscales aux régions avait déjà commencé ses travaux pendant le premier mandat de Jean Charest, mais ses recommandations ont commencé à être appliquées seulement en 2008.

L'engagement est donc codé comme ayant été réalisé selon notre règle méthodologique. Le secteur du gouvernement, affiche quatre promesses déclarées tenues sur six. Il s'agit des engagements de réduire le nombre de ministères, de maintenir l'équilibre budgétaire, de mettre en place le gouvernement en ligne, et de mieux gérer les ressources humaines. Les promesses de décentraliser le pouvoir de décision dans l'administration publique et de garantir l'intégrité et la transparence n'ont été mentionnées comme réalisées dans aucune des sources documentaires consultées.

Au total, on compte donc 35 promesses déclarées réalisées dans au moins une source documentaire sur 50, soit 70%. Comme pour le PQ, le score du PLQ dépend de la méthode de calcul. Si on compte seulement les engagements déclarés réalisés dans les rapports internes du PLQ, le taux de réalisation est de 54% (27/50). Si nous tenons compte seulement des promesses déclarées tenues dans les bilans médiatiques, le taux de réalisation est de 64% (32/50). Si on tient compte seulement des engagements déclarés réalisés à la fois dans les médias et à l'interne, le pourcentage de réalisation tombe à 44% (22/50). Comme pour le PQ, le pourcentage de promesses déclarées réalisées à l'interne est sensiblement plus élevé que le pourcentage selon les sources médiatiques. Étant donné que les rapports internes de suivi des engagements du PLQ sont moins sévères envers le gouvernement libéral que les rapports médiatiques rend, il est prudent de faire une estimation probabiliste de la réalisation des engagements du PLQ en construisant une marge d'erreur autour du score de 70%. Considérons la possibilité que deux promesses

du PLQ (4%) soient des faux positifs : dans ce cas, on aurait 33 promesses réalisées sur 50 (66%). À l'opposé, si on considère la possibilité que deux promesses soient des faux négatifs, on aurait alors 37 promesses réalisées sur 50 (74%). On peut donc dire avec une marge d'erreur de  $\pm$  deux promesses, que le pourcentage réel de réalisation des promesses du PLQ se situe entre 66% et 74%.

### **Pondération des engagements**

Jusqu'ici nos résultats ne tiennent pas compte du poids relatif des engagements. La promesse du PQ en 1994 d'organiser un référendum sur la souveraineté ou celle du PLQ en 2003 de réduire l'impôt sur le revenu de 27 % sur cinq ans ont une portée beaucoup plus générale que la promesse de clarifier la législation sur les rejets industriels ou celle de créer un ordre professionnel des enseignants. Pour mesurer plus précisément la réalisation des promesses électorales, ne convient-il pas de les pondérer selon un ordre mesurable d'importance? Nous avons effectué une pondération sur la base de la fréquence cumulative de mentions (le relief médiatique) de chaque engagement de la plateforme du PLQ dans les médias québécois pendant la campagne électorale de 2003. Le choix de calculer le relief des engagements sur la base de leurs mentions dans les médias se justifie dans le cadre de la théorie du contrôle de l'agenda (McCombs et Shaw 1972) selon laquelle les médias sont le principal déterminant de l'ordre de priorité des enjeux politiques dans l'opinion publique. Les dix engagements dont l'indice de relief médiatique est le plus élevés sont reportés au tableau 1. On retrouve en tête de liste la promesse de baisser les impôts ex aequo avec celle d'augmenter le budget de la santé (25 mentions chacune), et ensuite celle de réduire le nombre de ministères et organismes d'État (18 mentions). Le tableau reporte également si chacun des engagements a été ou non réalisé. Comme on peut le constater, neuf des dix engagements en question ont été déclarés réalisés. À l'opposé, six des dix engagements les moins saillants (avec zéro mention dans les média pour la plupart) sont codés comme non réalisés. Par simple simulation et en supposant que le relief médiatique des 50 promesses libérales augmente de zéro à 25 de façon régulière, nous calculons que chaque point additionnel de relief

médiatique triple les chances qu'un engagement soit réalisé. Il est hors de doute que les promesses plus saillantes dans les médias ont eu tendance à être réalisée plus souvent par le gouvernement Charest que les promesses moins saillantes. La fréquence de réalisation des promesses électorales serait-elle proportionnelle à leur importance médiatique? Un tel scénario n'a rien de surprenant du point de vue de la théorie rationnelle : un parti rationnel cherche à réaliser un maximum de promesses non pas pour aligner un palmarès, mais pour mieux satisfaire les préférences des électeurs qui l'ont amené au pouvoir. Il est donc logique qu'il remplisse avant tout les promesses les plus saillantes auprès des électeurs<sup>8</sup>.

Tableau 1 à insérer ici

### **Variation dans le temps de la réalisation des engagements**

Est-ce que les promesses électorales ont plus tendance à se réaliser au début ou à la fin d'une législature? Toujours dans la logique de réaliser un maximum de promesses, la théorie rationnelle affirme que le parti gagnant réalise un maximum de promesses en un minimum de temps. L'hypothèse est donc qu'il y a plus de promesses réalisées au début qu'à la fin d'une législature. Pour tester notre hypothèse nous avons reporté les dates auxquelles chaque engagement est déclaré réalisé pour la première fois soit dans un rapport interne de suivi des engagements soit dans un rapport ou bilan médiatique. Les entrées ainsi datées ont été ensuite regroupée à l'intérieur de quatre paquets de données, un pour la première session de la 35<sup>ème</sup> législature (décembre 1994 à mars 1996), un pour la deuxième session de la 35<sup>ème</sup> législature (mars 1996 à octobre 1998), un pour la première session de la 37<sup>ème</sup> législature (juin 2003 à mars 2006) et un pour la deuxième session de la 37<sup>ème</sup> législature (mars 2006- février 2007). Il y a plus d'engagements réalisés dans les paquets correspondant aux premières sessions par hypothèse. Que nous

---

<sup>8</sup> Il serait intéressant de tester si le PQ a lui aussi cherché à tenir principalement ses promesses saillantes comme le veut la théorie rationnelle. Malheureusement, les données permettant de pondérer les engagements de la plateforme PQ en 1994 ne sont pas disponibles à l'heure actuelle.

disent les données? Pour le PQ, 35 engagements réalisés sur 56 (62%) correspondent par leurs dates à la première session alors que seulement 21 engagements réalisés (38%) ont des dates correspondant à la deuxième session de la 35<sup>ème</sup> législature. Pour le PLQ les proportions sont encore plus contrastées avec 23 engagements réalisés sur 35 (66%) pendant la première session de la 37<sup>ème</sup> législature contre 12 (34%) engagements réalisés pendant la deuxième session. Même en tenant compte de la courte durée de la 2<sup>ème</sup> session de la 37<sup>ème</sup> législature, les données appuient clairement l'hypothèse selon laquelle le parti au pouvoir réalise ses engagements en début plutôt qu'en fin de mandat.

## 5. Conclusion

Le PQ et le PLQ tiennent-ils leurs promesses électorales? La réponse est oui pour le PQ (promesses tenues à 75%) comme pour le PLQ (promesses tenues à 70%). Le cas des partis du Québec n'est d'ailleurs pas exceptionnel. Le lecteur pourra en juger à la lecture du tableau 2. Le tableau compare dix résultats d'enquêtes chiffrées sur la réalisation des promesses électorales dans divers pays démocratiques. On y voit que sur dix cas, incluant les deux cas québécois analysés dans le présent chapitre, la moyenne de réalisation des promesses est de 67%. Les scores du PLQ entre 2003 et 2007 et du PQ entre 1994 et 1998 sont donc supérieurs à la moyenne (seul le score pour le Royaume uni entre 1974 et 1997 est plus élevé que le score pour le PQ). Le fait que tous les partis ont tendance à tenir leurs promesses et pas seulement le PLQ et le PQ permet de conclure que de façon générale, les partis réalisent leurs engagements comme le prédit la théorie rationnelle.

Tableau 2 à insérer ici

Ceci étant dit, il ne faut pas perdre de vue que les sources documentaires internes aux partis donnent des taux de réalisation plus élevés que les sources médiatiques réputées neutres. Ceci doit nous inviter à la prudence dans l'interprétation des résultats. Il ne faut pas non plus oublier que la méthode pour chiffrer la réalisation des promesses électorales consiste à n'analyser que les engagements inscrits dans la plateforme à l'exclusion de tous les autres engagements. Des réalisations notables du gouvernement Charest n'ont pas fait l'objet de promesses dans la plateforme ou dans les rapports sectoriels. C'est le

cas par exemple des défusions municipales (dont on a toutefois parlé au cours de la campagne électorale), du Conseil de la fédération, de l'accès du Québec à l'UNESCO. Ces initiatives (et d'autres moins importantes) n'ayant pas fait l'objet d'engagements dans la plateforme sont hors des limites du présent chapitre. L'inclusion des engagements hors plateforme dans l'analyse changerait-elle beaucoup l'éclairage apporté dans ce chapitre sur la question de la réalisation des promesses? Nous ne le pensons pas, mais la réponse définitive attend des recherches additionnelles.

La théorie rationnelle explique pourquoi les partis réalisent leurs promesses mais pas comment. Dans ce chapitre, nous avons tenté d'élucider le « comment » par une étude de cas comparée de la manière dont les promesses électorales sont élaborées, exécutées et évaluées au Québec. Notre enquête révèle que le PQ et le PLQ ont mis en place des mécanismes et des institutions destinés à encadrer la réalisation de leurs promesses. Le fait que les promesses des plateformes soit une préoccupation centrale du PQ et du PLQ au pouvoir facilite sans nul doute leur réalisation. Mais cela ne prouve pas que le taux élevé de réalisations est dû à des facteurs institutionnels. Pour montrer qu'il y a une relation de cause à effet, il faudrait une étude comparée sur plusieurs cas offrant une variance importante à la fois dans les taux de réalisation des promesses (variable dépendante) et dans l'importance des promesses dans le parti et dans le gouvernement (variable indépendante).

## Bibliographie

- Beaudoin, Carole et Jean Mercier. 2002. La gestion des déchets. Dans François Pétry (dir.) *Les politiques publiques au Québec. Bilan de réalisation des engagements électoraux du Parti québécois, 1994-2000*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Downs. 1957. *An Economic Theory of Democracy*. New York, Harper
- Jacob. 2006. Élaboration, suivi et évaluation des engagements électoraux du Parti libéral du Québec. Dans François Pétry, Éric Bélanger et Louis Imbeau (dir) *Le parti libéral. Enquête sur les réalisations du gouvernement Charest*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Karmis, Dimitri. 2002. L'évaluation normative des engagements électoraux : Hannah Arendt, le parti québécois, l'éducation interculturelle et la déconfessionnalisation du système scolaire. Dans François Pétry (dir.) *Les politiques publiques au Québec. Bilan de réalisation des engagements électoraux du Parti québécois, 1994-2000*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Klingemann, Hans-Dieter, Rick Hofferbert et Ian Budge. 1994. *Parties, Policies and Democracy*. Boulder, Westview Press.
- Lévesque, Kathleen. 2006. Charest doit partir. *Le Devoir*, 5 mai, p. A5.
- McCombs, Maxwell et Donald Shaw. 1972. The Agenda-setting Function of the Mass Media. *Public Opinion Quarterly* 36, 176-184.
- Naurin, Elin. 2009. *Promising Democracy. Parties, Citizens and Election Promises*. University of Gothenburg, Gothenburg Studies in Politics no. 118.

Pétry, François. 2002. La réalisation des engagements du parti québécois : Analyse d'ensemble. Dans François Pétry (dir.) *Les politiques publiques au Québec. Bilan de réalisation des engagements électoraux du Parti québécois, 1994-2000*. Québec, Presses de l'Université Laval

Pétry, François et Éric Bélanger. 2002. La question linguistique. Dans François Pétry (dir.) *Les politiques publiques au Québec. Bilan de réalisation des engagements électoraux du Parti québécois, 1994-2000*. Québec, Presses de l'Université Laval

Pétry, François et Benoît Collette. 2006. Le gouvernement Charest a-t-il respecté ses promesses? Dans François Pétry, Éric Bélanger et Louis Imbeau (dir.) *Le parti libéral. Enquête sur les réalisations du gouvernement Charest*. Québec, Presses de l'Université Laval.

Pétry, François et Benoit Collette. 2009. Measuring How Political Parties Keep Their Promises: A Positive Perspective from Political Science. Dans Louis Imbeau (dir.) *Do They Walk Like They Talk? Speech and Action in Policy Processes*. New York/Berlin, Springer, 65-82.

Schedler, Andreas. 1998. The Normative Force of Electoral Promises. *Journal of Theoretical Politics* 10, (2), 191-214.

Tableau 1 : les dix engagements les plus saillants de la plateforme libérale en 2003

<b>Engagement</b>	<b>Saillance</b>	<b>reporté</b>
	<b>dans les</b>	<b>réalisé</b>
	<b>média</b>	
Réduire les impôts de 27% en cinq ans	25	
Augmenter le financement du réseau de santé	25	×
Réduire le nombre de ministères	18	×
Réduire les listes d'attente	13	×
Développer les services de mentorat et d'aide aux devoirs	12	×
Simplifier la fiscalité des entreprises privées	11	×
Maintenir l'équilibre budgétaire et éliminer le gaspillage	11	×
Réduire le fardeau fiscal des familles	10	×
Alléger la fiscalité des entreprises	8	×
Désengorger les urgences	7	×

Tableau 2 : Pourcentage moyens d'engagement électoraux réalisés dans plusieurs pays par ordre décroissant

<b>Pays et période d'analyse</b>	<b>Engagements</b>
	<b>réalisés</b>
Royaume uni 1974-97	85%
Québec 1994-1998	75%
Grèce 1070-79	74%
Canada 1945-1978	73%
Québec 2003-2007	70%
États-Unis 1976-2000	65%
Norvège 2001-05	60%
France 1997-2007	60%
Pays Bas	57%
Irlande 1997-2007	52%
Moyenne des dix pays	67%

Source pour les cas autres que le Québec : Naurin 2009, 58.

Annexe 1 : Réalisation des engagements des plateformes du PQ en 1994 et du PLQ en 2003

ENGAGEMENTS DU PQ AUX ÉLECTIONS DE 1994	Réalisation reportée dans		
	interne	media	un ou l'autre
<b>Souveraineté</b>			
Déclaration affirmant la volonté du Québec d'accéder à sa pleine souveraineté	×	×	×
Projet de constitution du Québec souverain	×	×	×
Référendum sur la souveraineté du Québec	×	×	×
Score en souveraineté	3/3	3/3	3/3
<b>Santé et services sociaux</b>			
Accroître le rôle des services de première ligne			
Extension des services médicaux et auxiliaires à domicile	×	×	×
Répartir équitablement les services de santé dans les régions			
Accélérer le virage ambulatoire	×	×	×
Extension des services de réadaptation en santé publique et mentale			
Résorber les pénuries d'effectifs dans les régions			
Poursuivre la décentralisation des services en santé	×	×	×
Examiner la possibilité d'instaurer l'assurance médicament universelle	×	×	×
Assurer l'encadrement des thérapies alternatives	×		×
Reconnaître la pratique des sages-femmes	×	×	×
Reconnaître le secteur communautaire autonome	×	×	×
Mettre en œuvre une politique de l'enfance et de la jeunesse	×	×	×
Assurer des unités de désintoxication partout au Québec	×		×
Prévention du VIH dans les communautés à risque	×	×	×
Programme d'achat-rénovation de logements sociaux	×		×
Renforcer l'intégration des personnes handicapées		×	×
Faire du réseau médico-universitaire un secteur d'emploi important	×		×
Éliminer les foyers clandestins			
Accroître les ressources pour le maintien à domicile			
Rétablir le plein accès des aînés à l'aide sociale			
Score en santé et services sociaux	12/20	9/20	13/20
<b>Éducation</b>			
Convoquer les états généraux de l'éducation	×	×	×
Plan d'action pour mettre fin au décrochage scolaire	×	×	×
Soutien aux élèves en situation de retard scolaire	×		×
Relance du secteur professionnel au collégial et au secondaire	×		×
Instituer un programme d'alternance études-travail		×	×
Assurer le financement d'organismes volontaires d'éducation populaire			
Créer des commissions scolaires linguistiques	×	×	×
Maintenir les droits de scolarité à leur niveau actuel	×	×	×
Prendre des mesures pour réduire l'endettement des étudiants			
Score en éducation	6/9	5/9	7/9
<b>Économie et emploi</b>			
Créer un fonds de démarrage d'entreprises	×	×	×
Alléger le fardeau administratif et fiscal des entreprises	×	×	×

Créer un fonds d'investissement à l'emploi	×	×	×
Donner un crédit fiscal aux entreprises qui font un effort de formation		×	×
Garantie de prêt pour la conversion technologique	×	×	×
Mettre l'expertise technologique d'Hydro-Québec au service des entreprises	×		×
Société de gestion mixte pour promouvoir les exportations	×	×	×
Élargir le financement de l'exportation			
Réformer la fiscalité municipale	×	×	×
Mettre en place une commission de développement dans chaque MRC			
Éliminer le déficit du gouvernement			
Lutter contre le travail au noir	×		×
Établir un impôt minimum sur les profits des entreprises	×	×	×
Changer certaines dispositions des lois 102 et 198 concernant la fonction publique	×	×	×
Tenir une enquête publique sur la gestion des déchets	×	×	×
Clarifier la législation en matière de rejets industriels	×		×
Nouveau programme d'assainissement des eaux			
Étendre les compétences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	×	×	×
Score en économie et emploi	13/18	11/18	14/18
<b>Droit des femmes et soutien aux familles</b>			
Perception automatique des pensions alimentaires	×	×	×
Équité salariale rétroactive	×	×	×
Abolir la pénalité sur les prestations de l'aide sociale			
Accroître les services de garde	×	×	×
Mettre en place une politique de la petite enfance	×	×	×
Réviser le régime déduction-inclusion des pensions alimentaires	×		×
Score en droit des femmes et soutien aux familles	5/6	4/6	5/6
<b>Langue et culture</b>			
Étendre la francisation des entreprises	×	×	×
Moratoire sur la langue d'affichage	×	×	×
Rétablir la Commission de langue française	×	×	×
Assurer les services en français aux francophones de l'Outaouais	×		×
Instaurer des mesures d'enseignement du français à tous les niveaux	×	×	×
Développement des bibliothèques publiques	×	×	×
Développement de l'accès à la culture en région			
Appuyer les revendications des milieux culturels en matière de droits d'auteur	×	×	×
Redevance sur la vente d'appareils de reproduction d'œuvres audiovisuelles	×		×
Soutenir l'exportation d'œuvres d'art québécoises			
Favoriser la circulation des œuvres en français à l'intérieur de la francophonie			
Promouvoir la création de TV5		×	×
Exclure la culture des traités internationaux sur le commerce	×		×
Score en langue et culture	9/13	7/13	10/13
<b>Communautés particulières</b>			
Nouveaux contrats de société avec les nations autochtones	×	×	×
Favoriser l'immigration francophone et la réunification des familles	×	×	×
Mettre en place une politique d'accueil des nouveaux Québécois	×	×	×
Améliorer l'accueil des réfugiés			
Créer un nouveau Conseil de l'immigration	×	×	×

---

Accentuer la lutte au racisme et à la discrimination  
Score en communautés particulières

4/6

4/6

4/6

**Score global du PQ**

---

52/75

43/75

56/75

---

**ENGAGEMENTS DU PLQ AUX ÉLECTIONS DE 2003**

Réalisation reportée dans  
interne    media    un ou  
l'autre

**Santé**

Désengorger les urgences et donner accès aux soins 24 heures sur 24	×	×	×
Réduire les listes d'attentes en faisant place aux cliniques privées	×	×	×
Augmenter le nombre de chirurgies pour réduire les listes d'attente	×	×	×
Investir dans les soins à domicile et les soins de longue durée	×		×
Recentrer le travail de chaque personne sur les services aux patients			
Abolir les régies régionales			
Augmenter le financement du réseau	×	×	×
Stabiliser le régime d'assurance-médicaments	×	×	×
Remettre la prévention des maladies à l'ordre du jour			
Garantir des services de qualité et répondre de nos décisions		×	×
Score en santé	6/10	6/10	7/10

**Éducation**

Se donner les moyens de lutter contre le décrochage scolaire			
Développer les services de mentorat et d'aide aux devoirs	×	×	×
Augmenter le nombre d'heures d'enseignement	×	×	×
Améliorer la maîtrise du français et enseigner l'anglais dès la première année	×	×	×
Favoriser la réussite des étudiants des programmes techniques		×	×
Développer la formation professionnelle et technique			
Produire un bulletin des écoles			
Créer un ordre professionnel des enseignants	×	×	×
Augmenter le financement des cégeps en région		×	×
Augmenter les budgets et le nombre de professeurs d'universités	×	×	×
Score en éducation	5/10	7/10	7/10

**Économie**

Réduire les impôts de 27 % en cinq ans			
Renforcer la surveillance des entreprises		×	×
Valoriser le travail et réinvestir dans le capital humain	×	×	×
Simplifier la fiscalité des entreprises privées	×	×	×
Alléger la réglementation des entreprises	×	×	×
Adopter une politique-cadre sur les partenariats public-privé	×	×	×
Faire du développement durable un fondement du développement éco			
Doter le Québec d'une culture de l'innovation			
Promouvoir la diffusion des arts et des produits culturels	×		×
Score en économie	5/9	5/9	6/9

**Familles**

Réduire le fardeau fiscal des familles	×	×	×
Bonifier les programmes de soutien aux travailleurs à faible revenu	×	×	×
Bonifier les programmes de formation et d'aide à l'emploi			
Crédits d'impôt pour l'hébergement d'un parent en perte d'autonomie		×	×
Déduction fiscale pour l'achat d'une maison intergénérationnelle			
Crédits d'impôt pour parents d'enfants atteints d'une grave déficience	×		×
Maintenir le réseau de garderies à 5\$.			

Créer des nouvelles places en garderies	×	×	×
Score en familles	4/8	4/8	5/8
<b>Régions</b>			
Donner de vrais pouvoirs aux citoyens des régions	×	×	×
Améliorer l'accès aux soins de santé en région		×	×
Augmenter les budgets des cégeps et des universités en région			
Développer les infrastructures pour renforcer l'économie des régions	×	×	×
Offrir des incitatifs pour favoriser le retour en région	×	×	×
Donner aux régions une juste redevance sur les ressources		×	
Donner accès à l'Internet haute vitesse dans toutes les régions	×	×	×
Score en régions	4/7	6/7	6/7
<b>Gouvernement</b>			
Réduire le nombre de ministères, organismes et sociétés d'État	×	×	×
Maintenir l'équilibre budgétaire, éliminer le gaspillage	×		
Mettre en place le gouvernement en ligne	×	×	×
Décentraliser le pouvoir de décision, déléguer les responsabilités		×	×
Mieux gérer les ressources humaines		×	×
Garantir un gouvernement intègre transparent			
Score en gouvernement	3/6	4/6	4/6
<b>Score global du PLQ</b>	<b>27/50</b>	<b>32/50</b>	<b>35/50</b>